



\*\*\*

Direction Générale

de la coopération Internationale

**Programme des Bourses  
du Gouvernement Allemand  
Pour l'année universitaire 2011/2012**

La Direction Générale de la Coopération Internationale au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique informe que l'Office Allemand des Echanges Académiques « DAAD » met à la disposition des étudiants et des enseignants tunisiens le programme de bourses suivant pour l'année universitaire 2011-2012:

**1) Bourses de recherche pour thésards et jeunes scientifiques et selon le « Modèle Sandwich »** en vue de réaliser des projets de recherche ou de perfectionnement dans des établissements d'enseignement supérieur ou des institutions de recherche en Allemagne,

**2) Bourses pour des séjours de recherche destinées à des enseignants et des chercheurs de l'enseignement supérieur,**

**3) Des réinvitations d'anciens titulaires** d'une bourse d'un an (au minimum) qui sont rentrés dans leur pays depuis 3 ans au moins et qui travaillent dans des établissements d'enseignement supérieur, des instituts de recherche, dans l'administration, les ministères ou l'industrie,

**4) Bourses pour étudiants** dans diverses disciplines en vue de suivre des cours d'été de langue et civilisation allemandes dans des établissements en Allemagne.

**5) Bourses de stage pour des étudiants** tunisiens en sciences naturelles, de l'ingénieur et sciences agricoles et forestières.

Pour de plus amples informations sur ces bourses et leurs durée et pour télécharger les formulaires de candidature consulter les sites web suivant:

<http://www.daad.de/stipendien/en/index.html?land=189>

<http://www.daad.de/de/form> et

<http://www.daad.de/deutschland/download/03118.en.html>

**(Téléchargement des formulaires de candidature)**

Les dossiers de candidature devront parvenir à la Direction Générale de la Coopération Internationale sous couvert des établissements universitaires dont relèvent les candidats dans les délais suivants:

- Candidats aux bourses citées aux points 1-2-3: avant le 01 Octobre 2010.

- Candidats aux bourses citées aux points 4 -5: avant le 15 décembre 2010.